

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et

va ton chemin.”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. X.

MONTRÉAL, MAI 1883.

No. 5.

SOMMAIRE.

1. REVUE MENSUELLE DES INTERÊTS CATHOLIQUES.
2. COMBAT DE MONTE-ROTONDO.
3. REMERCEMENTS.
4. LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE.

5. TOUS LES MOYENS SONT BONS.
6. LE PRINTEMPS.
7. TRIZE A TABLE. (Légende.)
8. CONSÉCRATION AU CŒUR DE JÉSUS.

Revue Mensuelle des Interets Catholiques.

Etats-Unis.—Nous considérerons l'Amérique avec d'autant plus de complaisance que ces vastes contrées, découvertes par un héros chrétien et gagnées ensuite à l'hérésie, sont devenues, dans ces derniers temps, grâce à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, une Église florissante.

Monuments splendides, clergé nombreux, guidés par un nombre considérable d'évêques et d'archevêques, institutions de bienfaisance, tout ce qui est hardi et grandiose pousse un rameau vigoureux sur ce sol hospitalier.

Mgr. Purcell préparait, le 10 mars 1815, pour la Propagation, un tableau de l'état de l'Église catholique aux États-Unis, à cet époque. Ce tableau est devenu d'une grande valeur comme référence et point de comparaison.

D'après les chiffres de ce tableau, on trouve qu'il y avait alors, dans ce pays 21 diocèses et un vicariat apostolique, 575 églises, 592 chapelles, 570 prêtres desservants et 137 employés comme professeurs dans les collèges et séminaires, 22 communautés ecclésiastiques, 220 séminaires, 28 collèges et écoles supérieures, pour l'éducation de la jeunesse, 29 associations religieuses et 99 établissements de charité avec une population de 1,300,000.

Mgr. Purcell compare ensuite ces chiffres avec ceux de 1835, qu'il établit comme suit : 13 diocèses, 14 évêques, 372 églises, 327 prêtres 12 séminaires et 9 collèges.

Dans le directoire pour 1883, nous trouvons que l'Église des États-Unis compte actuellement : 13 archevêques, 59 évêques, 6,545 prêtres, 6,251 églises, 1,180 chapelles, 31 séminaires, 81 collèges et écoles supérieures, 579 académies, 2,491 écoles paroissiales, comptant 428,242 élèves, 275 orphelinats, 185 hôpitaux et une population catholique de 6,832,954 âmes.

Si l'on compare maintenant ces chiffres avec ceux de 1835, nous trouvons l'accroissement suivant : 59 diocèses, 58 évêques, 7,149 églises et chapelles, 6,219 prêtres, 19 séminaires, 72 collèges et écoles supérieures. L'augmentation de sa population est, pour cette période, de 5,532,954 âmes, soit cinq millions et demi en 38 ans.

Océanie.—En Océanie, malgré quelques appréhensions locales, les missionnaires sont partout accueillis avec bonheur, et vénérés par les peuples qu'ils évangélisent.

Le temps du martyr n'est plus, et les évêques traversent en bénissant leurs troupes qui les acclament.

Aux Îles Sandwich, entre mille exemples, le pouvoir public décernait naguère les insignes de l'ordre royal au vicaire apostolique, et à l'humble et saint prêtre qui, retiré au milieu des lépreux, soigne de ses propres mains ces membres déshérités de la famille humaine.

Deux salutaires pensées se dégagent de ce tableau : l'une d'admiration pour l'Église, l'autre de pieux encouragement et d'émulation pour nous

Et d'abord, n'est-ce pas un fortifiant spectacle que cet empire du catholicisme s'établissant sur des terres jusqu'à présent inconnues, et chez des peuples sans nom ?

Sous les auspices de la Papauté, plus de trois cents évêques, répandus aux quatre vents du ciel, surprennent par la solidité de leur doctrine les cités protestantes, s'imposent au respect des populations musulmanes, offrent vaillamment leurs têtes blanchies par l'âge et les fatigues, aux fureurs du paganisme, couronnent en un mot, notre siècle, bien pauvre sous certains rapports, de toutes les splendeurs morales des âges primitifs.

Au-dessous des évêques et sous leur autorité, vingt mille prêtres, renonçant à toutes les affections de la famille, dépouillant, pour la plupart, toutes les habitudes de langue et de mœurs nationales, s'assimilent les coutumes de peuplades incultes, barbares qui répondront le plus souvent par une haine inconsciente à l'amour et au dévouement.

Enfin, auprès du sacerdoce, et comme des auxiliaires précieux fleurissent les vertus religieuses, et les Frères des Ecoles, les Sœurs de Charité, accourent pour soulager, fortifier, instruire les âmes déjà conquises, ou qui demandent l'eau du saint baptême.

Italie.—La charité de la noblesse romaine reste inépuisable au milieu même du système de dépouillement poursuivi par le gouvernement usurpateur. Le comte de Aaserte en témoignage de son inaltérable dévouement et attachement à l'illustre prisonnier du Vatican vient de lui envoyer mille livres pour le denier de Saint-Pierre.

A Rome, cinq individus accusés d'avoir voulu assassiner M. Cocapelieri, député socialiste, ont passé en jugement. Le chef de ces bandits nommés Tognetti est le frère d'un homme qui a été exécuté, en 1867, sous le gouvernement papal pour avoir fait sauter la caserne de Terriori, où plusieurs zouaves pontificaux trouvèrent la mort.

B.

Combat de Monte-Rotondo.

(25 OCTOBRE 1867)

(Suite).

Garibaldi, averti de l'insuccès de son fils accourut devant Monte-Rotondo et prit lui-même la direction de l'attaque. En présence de cette résistance inattendu et meurtrière, il fallait tout l'ascendant du vieux général pour relever le moral de ses troupes, et ne pas rester sous le coup d'un humiliant échec, lorsque le télégraphe escomptant le succès, avait déjà triomphalement annoncé la capitulation de la garnison à l'Italie entière. Garibaldi n'avait laissé à la station que 800 hommes, sous les ordres du colonel Salomone, député au parlement de Florence, et amenait avec lui le reste de ses forces.

La vue de leur héros et l'arrivée d'un renfort puissant ranimèrent l'ardeur des garibaldiens. Garibaldi en profita pour ordonner un assaut général, que les pontificaux fiers de leurs premiers succès attendaient avec une entière confiance.

Un peu après dix heures, une nouvelle attaque fut tentée, sans plus de succès, contre la porte Romaine. Les ga-

ribaldiens furent rejetés une seconde fois dans les maisons du faubourg avec des pertes sensibles. Du côté des pontificaux, un fourrier de la légion, nommé Desforges, eut le nez emporté et revint combattre après s'être fait panser. Exemple presque surhumain de courage et de volonté.

Une colonne sous les ordres du colonel Mosto attaquait au même instant la porte Ducale. Cette tentative fut également infructueuse et meurtrière. Le colonel Mosto et le major Giovagnoli y furent tous deux mortellement atteints. Le premier fut frappé par un éclat de mitraille ; le second, émigré de Monte Rotondo et ancien capitaine dans l'armée royale, fut littéralement coupé en deux par un boulet.

En même temps, une troisième colonne s'avancait par la route de Monte Libretti et s'établissait dans la petite église de Notre-Dame-de-Lorette. Quelques coups de canon renversèrent sur eux les murs délabrés de ce vieux bâtiment ; plusieurs y périrent, et d'autres, dans leur fuite, tombèrent sous les carabines des pontificaux.

Cependant, forts de leur nombre, électrisés par la présence de Garibaldi, les assaillants ne se rebutaient point et, toujours repoussés, revenaient sans cesse à l'attaque. Ils occupaient toutes les maisons, tous les abris, tous les plis de terrain, et faisaient de là un feu incessant. Ils gagnaient évidemment du terrain et se rapprochaient insensiblement de la place. L'unique pièce d'artillerie des pontificaux tonnait sans relâche. De la porte Ducale on la transporta à une meurtrière, ouverte entre les portes Romaine et Canonique. Quelques décharges suffirent à déloger, pour un moment, les garibaldiens du faubourg St. Roch.

On parvint enfin à dégager l'obusier et on le dirigea hors de la porte Canonique contre le couvent de Sainte-Marie, occupé par les garibaldiens ; mais, soit accident, soit trahison, lorsqu'on voulut en faire usage, on s'aperçut après plusieurs ratés, que la lumière en était obturée. M. de Quatrebardes parvint encore à remettre la pièce en état : malheureusement cet accident, en occasionnant une perte de temps, permit aux assiégeants de se rapprocher des artilleurs et de l'infanterie de soutien, pour ouvrir contre eux une vive fusillade. M. de Quatrebardes quoique blessé à la main, continuait son service, mais, au moment où l'obusier était remis en batterie et prêt à rouvrir le feu, l'héroïque officier reçut une balle qui lui fracassa horriblement le bras ; il s'obstina néanmoins à rester au combat en s'appuyant contre la porte. Au même instant, le capitaine Carlhian commandant le détachement de soutien, recevait en pleine poitrine une balle qui s'amortit sur son manteau roulé ; et les garibaldiens commandés par le colonel Frigyesi, s'élançaient bravement pour s'emparer de l'obusier. Les légionnaires les repoussèrent à la baïonnette, puis on se hâta d'abandonner une position intenable et de rentrer dans la place. La porte était à peine fermée que les garibaldiens ramenés par l'intrépide Frigyesi, en heurtaient les parois avec leurs crosses. Une fusillade meurtrière les obligea bientôt à battre en retraite.

La perte de M. de Quatrebardes, mis complètement hors de combat, était irréparable, car il était non-seulement le chef de l'artillerie, mais l'âme de la défense.

Pour comble de malheur, lorsque le maréchal des logis Greggii, qui prit le commandement de la section, voulut se servir de l'obusier, celui-ci se détraqua une troisième fois et irrémédiablement. Un tel concours de circonstances funestes jeta un profond découragement dans l'esprit des pontificaux, et, dès ce moment chacun prévint la fatale issue de la lutte. Le combat continua pourtant avec la plus grande énergie.

Ne disposant plus que d'une seule pièce d'artillerie dont l'action était indispensable dans diverses directions, le capitaine Costes la fit transporter place de l'Eglise près du château, dans une position centrale et dominante, d'où le canon pouvait tirer dans tous les sens. On foudroya d'abord le couvent de Sainte-Marie, mais les garibaldiens y hissèrent le drapeau des ambulances, et l'on dirigea le feu dans la direction de la porte Romaine. Au mépris de ce signe de neutralité, les garibaldiens rouvrirent bientôt la fusillade du couvent de Sainte-Marie ; aussitôt le canon tonna de nouveau dans cette direction et ne tarda pas à y faire taire l'ennemi.

Voyant ses troupes repoussés sur tous les points, du côté de la partie murée de la ville, Garibaldi dirigea en face des colonnes contre la partie ouverte. Les garibaldiens occupèrent quelques maisons situées en dehors de l'agglomération urbaine, et de là firent un feu nourri contre les pontificaux, retranchés dans les maisons et les jardins. Plusieurs attaques furent tentées, mais toujours elles échouèrent devant la fusillade des assiégés, et ne purent dépasser le fossé dit Carapone. Les carabiniers suisses, surtout, tiraient avec une grande précision et faisaient beaucoup de mal à l'ennemi. Un moment pourtant le lieutenant Pool fut serré de près, mais le feu du canon rayé vint heureusement le dégager, et, sur ce point comme sur les autres les garibaldiens reculèrent. La nuit tomba ; le feu languit, puis s'éteignit. Après huit heures de combat, la seconde attaque générale des chemises rouges était repoussée sur tous les points.

La garnison victorieuse était malheureusement accablée de fatigue ; depuis plusieurs nuits elle ne dormait guère, et, depuis cinq heures et demi du matin jusqu'à la nuit, elle n'avait pas eu un instant de repos, pas même le temps de manger un morceau de pain ; son petit nombre l'obligeait à se multiplier et à faire des efforts surhumains, qui ne pouvaient se continuer longtemps ; les munitions de l'artillerie s'épuisaient ; aucun secours n'était annoncé. Ce fut donc au milieu d'une tristesse générale que ces braves virent s'éteindre les derniers rayons du jour, car, dans l'obscurité de la nuit, le tir du canon, qui seul avait permis de résister avec succès au nombre écrasant des assaillants, allait devenir inefficace. Le capitaine Costes eût profité des ténèbres pour se frayer un chemin à la baïonnette, si l'ordre formel du ministre ne lui eût fait un devoir de résister jusqu'à la dernière extrémité. Il conservait d'ailleurs encore l'espoir d'être secouru au retour du jour, et il tenta de faire passer au travers des lignes ennemies le sergent-major des carabiniers Carozzi, travesti en paysan, pour faire parvenir au général Kanzler une nouvelle et pressante demande de secours. Au bout de deux heures, Carozzi revint ; il avait trouvé toutes les issues fermées. De grandes clartés qui illuminaient la nuit dans la direction de la station firent cependant croire un instant à la garnison que les secours arrivaient ; ce n'étaient, hélas ! que des feux de joie, annonçant des renforts ennemis, qui allaient donner un nouveau ressort à l'attaque momentanément suspendue.

Garibaldi comprenait, en effet, la faute énorme qu'il avait commise en perdant, devant une bicoque, toute une journée, qui l'eût mené sous les murs de Rome avant l'arrivée des Français et la concentration des troupes pontificales dans la ville éternelle. Le vieux chef de partisans, dont les principales qualités militaires avaient jusqu'alors été la décision et la promptitude d'exécution, sentait le prix inestimable du temps perdu dans une situation que chaque heure nouvelle pouvait complètement transformer. Il aurait évidemment dû laisser sur sa gauche Monte-Rotondo, observé et masqué par un millier

d'hommes commandés par Menotti, et marcher en toute hâte et avec toutes ses forces sur Rome qu'un coup de main hardi pouvait lui livrer. Arrivé le 23, à 8 heures du soir, à Corrèse, et, le 24 au matin, en vue de Monte-Rotondo, il pouvait en ne perdant pas un instant, être à Rome le 25, à l'heure même où un combat terrible ensanglantait le Transtévère et lorsque personne à Rome ne prévoyait une attaque aussi prompte. Alors un vigoureux assaut aurait peut-être réussi, et les Français, arrivant quelques jours après, se seraient trouvés dans la nécessité, soit de s'incliner devant le fait accompli, soit de recommencer le siège de Rome, comme en 1849, avec des forces insuffisantes, avec l'armée italienne sur les flancs et peut-être même avec la menace d'une intervention prussienne gagnée à l'Italie au moment décisif. Cette faute de Garibaldi, étonnante chez un homme auquel on ne peut refuser ni l'expérience de la guerre ni un certain coup d'œil, s'explique cependant par deux considérations. Il connaissait la faiblesse numérique de la garnison et espérait un soulèvement de la population ; il n'avait pas encore vu à l'œuvre les soldats de Pie IX, et disait que pour les vaincre, il suffirait d'un quart d'heure et de la *crosse des fusils*. Il croyait donc que la prise de Monte-Rotondo serait l'affaire de quelques instants, et comptait bien arriver encore à Rome dans la journée même ; mais l'énergie des pontificaux et la fidélité de la population donnèrent à ces illusions un éclatant démenti. D'autre part, ses troupes étaient fatiguées et affamées, l'intendance garibaldienne n'existait que de nom ; il espérait trouver des vivres à Monte-Rotondo et y refaire ses troupes par quelques heures de repos et un repas abondant. Telles sont les explications que lui-même a données, pour justifier sa conduite et excuser une faute, qui permit la journée de Mentana et décida du sort de la campagne.

Honteux et furieux de cette résistance si énergique et si inattendue, Garibaldi s'écriait : " Il faut vaincre cette nuit même, ou bien Monte-Rotondo nous coûtera Rome." Il lança donc immédiatement les troupes fraîches qui lui arrivaient et qui n'avaient point subi, comme les autres l'influence démoralisante d'un échec. La première attaque de nuit eut lieu contre la porte Ducale. Les garibaldiens tentèrent d'y mettre le feu, mais une fusillade meurtrière ouverte à bout portant les repoussa bientôt. Ce n'était là qu'une diversion ; le coup décisif devait être porté à la porte Romaine. Vers neuf heures, une charrette chargée de fagots arrosés de pétrole, fut poussée contre cette porte ; mais, malgré l'obscurité, la plupart de ceux qui l'avaient amenée furent tués, blessés ou réduits à fuir. Néanmoins le chariot était resté contre la porte ; vers 10 heures le feu y fut mis, et grâce au pétrole, en une seconde, il devint une montagne de flammes, qui gagnèrent et dévorèrent la porte elle-même. Tant que celle-ci brûlait, la flamme opposait aux garibaldiens un infranchissable obstacle, et le capitaine Costes profita de ce répit pour faire élever, en toute hâte, trois barricades destinées à remplacer la défense que le feu allait lui enlever. Ces barricades devaient être défendues : la première par le lieutenant Crozes et son détachement, la seconde par le sous lieutenant Lair, qui abandonnait l'auberge *del Vapore*, et la troisième par le sergent Berquez et ses hommes. En même temps, le commandant faisait éclairer les rues, en obligeant les habitants à mettre une lumière à chaque fenêtre de leurs maisons, et donnait les ordres nécessaires pour la concentration de tous les assiégés dans le château, devenu le dernier réduit de la défense.

(A continuer).

Remerciements.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante, que vient d'adresser M. Paul Picard à M. Charles Trudelle, vice-président de l'Union Allet. Cette lettre est remplie de nobles et religieux sentiments :

"VILLAGE HURON DE LA JEUNE LORETTE,
12 avril, 1883.

"CHARLES TRUELLE, ÉCR.,
"Vice-président de l'Union-Allet,
Québec.

"Mon cher Charles,

"Au nom de la famille Picard, dont je suis devenu le chef par le plus triste coup du sort, j'ai l'honneur de te remercier d'avoir exposé sur la tombe de notre regretté père, "Paul Talourhenché," au nom de l'Union Allet et des zouaves pontificaux canadiens, une couronne emblématique des sentiments d'affection que vous aviez pour lui.

"Tu sais jusqu'à quel point il était dévoué à l'Eglise ; tu sais qu'il est mort en baisant la médaille de Léon XIII que ce pape lui avait fait parvenir avec sa bénédiction et une indulgence plénière *in articulo mortis*, par l'entremise de Monseigneur de Chicoutimi ; tu te rappelles encore avec quelle émotion il avait reçu, l'année dernière, la visite de votre général de Charette, ce héros de l'Eglise et de la patrie, sur qui la France tient en ce moment les yeux fixés comme l'homme du salut et de la régénération.

"Votre couronne nous est donc précieuse aux titres les plus honorables.

"Permetts-moi de te remercier encore une fois au nom de la famille, et de te prier de faire part de notre reconnaissance à l'Union-Allet, que tu représentes si dignement parmi nous.

"J'ai l'honneur d'être,

"Mon cher Charles,

"Ton dévoué,

"ΤΣΑΒΑΝΠΟΡΙ." (Il voit)

La Hiérarchie Catholique.

Une statistique intéressante est celle qui vient de se faire au Vatican d'après l'ordre et les indications de Léon XIII.

Les titres hiérarchiques dans l'Eglise catholique s'élevaient à 1541. La répartition s'établit de la manière suivante :

Cardinaux, 63 ;—Eglises titulaires et diaconies retenues en commande, 2 ;—Patriarches du rite latin, 7 ; du rite arménien, 1 ; du rite grec-melchite, 1 ; du rite syrien, 1 ; du rite syrien-chaldéen 1 ; du rite syrien-maronite, 1 ;—Archevêques du rite latin, 149 ; du rite arménien, 6 ; du rite grec-romène, 1 ; du rite grec-ruthène, 1 ; du rite grec-melchite, 4 ; du rite syrien, 4 ; du rite syrien-chaldéen, 5 ; du rite syrien-maronite, 6 ;—Evêques du rite latin, 658 ; du rite arménien, 12 ; du rite grec-romène, 3 ; du rite grec-ruthène, 7 ; du rite grec-melchite, 8 ; du rite syrien, 8 ; du rite syrien-chaldéen, 6 ; du rite syrien-maronite, 3.

Sièges Titulaires :—Archevêchés, 74 ; évêchés, 329.

Sièges *Nullius in Diocæseos* :—Abbayes, 12 ; archiabbayes, 1 ; archi mandritats, 1 ; archiprêtres, 1 ; prieurés, 1 ; prélatures, 2.

Propagande :—Délégations apostoliques, 6 ; vicaires apostoliques, 114 ; préfectures apostoliques, 33.

Parmi les archevêques et évêques qui ont des titres *in partibus infidelium*, 499 sièges sont immédiatement soumis au Saint-Siège.

Le Sacré-Collège comprend 6 cardinaux de l'ordre des évêques ; 46 cardinaux de l'ordre des prêtres ; 11 cardinaux de l'ordre des diacres.

4 cardinaux ont passé quatre-vingts ans ; 29 ont passé soixante-dix ans ; 15 ont plus de soixante ans ; 12 plus de cinquante ans ; 3 cardinaux seulement n'ont pas encore atteint la cinquantaine. Un seul des cardinaux a été créé par Grégoire XVI, les autres par Pie IX et Léon XIII.

Tous les moyens sont bons,

CONTRE LES JÉSUITES.

Extrait d'un discours humoristique prononcé par le R. P. Félix, devant S. Exc. Mgr. le nonce du Pape à Paris.

Nous demeurons cachés au fond de nos cellules.—A quoi servent ces hommes, au fond de leurs cellules ?

Nous paraissions au grand jour.—Que prétendent ces hommes ? s'écrie la libre pensée.

Nous demeurons au repos,—nous sommes des fainéants. Nous agissons, nous travaillons,— nous sommes des ambitieux.

Nous vivons dans l'ombre et le silence ; on nous crie de partout : Vous êtes des conspirateurs.

Nous demandons notre place au soleil.—Arrière ! Vous êtes des envahisseurs.

Comment faire, alors, pour échapper à l'attaque ? Encore faut-il bien que nous nous taisions ou que nous parlions : que nous soyons dans nos maisons ou hors de nos maisons.

Un jour, nous laissons à d'autres le soin d'initier la jeunesse à la science exigé au seuil de toutes les carrières ; et nos ennemis de dire :—ils ne sont pas à la hauteur du siècle ; ils ne peuvent seulement pas nous faire des bacheliers ! Nous ouvrons des écoles scientifiques, nous faisons des bacheliers, même nous en faisons trop ; de tous côtés les barrières tombent devant nos lauréats heureux.—Alors nos ennemis de s'écrier :— Vous le voyez bien, les voilà ! Ils sont partout ; ils remplissent toutes les carrières ; l'armée, l'armée surtout, si l'on y prend garde, "sera bientôt toute entière envahie par cette peste." Encore quelque temps, et nos chefs militaires demanderont le mot d'ordre au général de la compagnie de Jésus.

Ce chapitre de la contradiction qui nous attaque pourrait bien s'étendre indéfiniment.

Ainsi par exemple :

Vivons-nous sous un gouvernement monarchique, plus ou moins absolu ?—Alors, nous sommes les plus farouches des républicains : nous conspirons contre les monarchies et nous assassinons les rois.

Au contraire, vivons-nous sous un gouvernement républicain plus ou moins libéral ? Alors nous sommes des monarchistes fanatiques ; nous sommes les âmes damnées des rois ou des empereurs ; et il est de toute évidence que nous conspirons contre la république.

Du haut de la chaire chrétienne, nous flétrissons les erreurs du siècle, nous foudroyons les vices du siècle : alors, nous sommes des emportés, des factieux, des perturbateurs ; il faut nous fermer la bouche.

Du haut de la chaire chrétienne, nous ménageons certains préjugés du siècle ; nous usons de mesures de douceur, de conciliation ; alors nous n'osons dire notre pensée ; nous sommes dissimulés, trompeurs, lâches ; il faut nous tourner le dos et se moquer de nos réticences.

Dans nos rapports avec le monde prenons-nous quelque chose de l'urbanité, de la politesse, des bonnes manières du monde ? Alors, nous sommes des mondains ; nous nous insinuons pour mieux tromper ; notre urbanité est un calcul ; notre politesse un artifice.

Dans nos rapports avec les hommes, faisons-nous prévaloir, sur les exigences de la politesse mondaine, les exigences de la modestie religieuse ?—Alors, nous sommes des êtres guindés, compassés ; notre modestie est un masque ; nos yeux baissés sentent leur hypocrisie, et notre réserve cache des pièges.

Alors, comment faire ?—(Comme fit le meunier de la fable :)

"Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,

"J'en veux faire à ma tête,

"Il le fit et fit bien."

LE PRINTEMPS.

O printemps, venez donc, que vos bourgeons, vos fleurs,
Embellissent, enfin, les jardins, la prairie,
Du long et sombre hiver réparez les douleurs.
Que l'oiseau jette au ciel son chant si plein de vie.

Voici la belle saison de l'année. Elle apparaît immédiatement après les froids de l'hiver, durant lequel tout est enseveli sous un linceul de neige ; cette saison nous rapporte la vie, c'est pourquoi nous l'accueillons avec allégresse.

Les premiers rayons du soleil qui nous réchauffent, excitent en nous une vive sensation de bonheur, et les premiers zéphyrus, qui caressent les feuilles naissantes ont pour nous un souffle plein de délices.

Salut ô belle nature ; salut ô printemps qui nous pré-
sagez une année fertile ; mais hâtez-vous de vous dépouil-
ler de votre manteau de glaces et ramenez-nous la splen-
deur des beaux jours.

TREIZE A TABLE.

LÉGENDE BRETONNE.

I

Il était une fois, au pays de Bretagne,
Tout en haut—tout en haut d'une haute montagne,
Il était un château qui s'appelait Pendor.
Son seigneur était comte et de lignage antique,
Car l'écusson de pierre au-dessus du portique
Portait d'azur, au lion d'argent couronné d'or.
Le comte était puissant : quand son beffroi d'alarmes
Tintait aux alentours ses sonores appels,
La grand'cour du manoir s'encombrait d'hommes d'armes.
Il était bon seigneur : entre tous les castels,
On renommait Pendor, où le vassal en larmes
Jamais n'interrompait le chant des ménestrels.
Il était tout cela—mais sa tête rebelle
Ne savait pas fléchir au seuil de la chapelle ;
Son front restait couvert, même dans le saint lieu !
Et souvent il buvait, blasphème pitoyable,
Une rasade ou deux à la santé du diable...
Bien proche est le malheur pour qui ne craint pas Dieu.

II

Or, il advint qu'un jour, du sol jusques au faite,
Sous la main des vassaux tout exprès appelés,
Le castel se vêtit de ses habits de fête.
Partout, l'argent et l'or aux guirlandes mêlés,
(Le comte avait voulu l'ordonnance parfaite)
Et partout la splendeur des cristaux ciselés.
La table des festins, à la nappe ouvragée,
Sous un monceau de mets fléchissait surchargée ;
Douze sièges dorés se rangeaient à l'entour.
Toute prête à verser sa liqueur délectable,
Une tonne d'argent, au milieu de la table,
Sur un trépied géant trônait comme une tour.
C'est dimanche : Pendor n'allait guère à la messe ;
Le cor qui sonne au loin ses appels éclatants
Annonce le retour de la chasse. On abaisse
Le pont-levis ; la porte ouvre ses deux battants
Et douze cavaliers, sur la pelouse épaisse,
Arrêtent dans la cour leurs chevaux haletants.
Le comte de Pendor leur ouvrit la grand'salle,
Et dit : " Mes compagnons, damoiselle ou vassale,
" Point de femme ! la barbe seule est du galas ! "

Et comme tous de l'œil interrogeait leur hôte :
" —A douze, nous fêtons la sainte Pentecôte ! "
Dit-il. Et tous de rire. Ah ! de rire aux éclats !

III

Le festin commença. Point n'est besoin de dire
Qu'on oublia d'abord le *Benedicite* :
On riait, on buvait, tant qu'on peut boire et rire.
Et déjà s'emparant du convive exalté,
Le vin dans chaque tête allumait le délire,
Mais aucun toast encore n'avait été porté.
Pendor, le front marbré de pourpre et de livide,
Un instant regarda la tonne à moitié vide,
Puis, versant des rubis plein sa coupe de fer,
Il dit : " Depuis le temps que nous sommes à table,
" Nous avons négligé notre seigneur, le diable ;
" Je porte la santé du maître de l'enfer !
" —Le maître de l'enfer vous rend grâces, messiro ! "
(Un convive de plus avait surgi soudain...)
" Salut ! " dit-il avec un étrange sourire.
C'était un chevalier. Son armure d'airain
Avait de ces reflets qu'on ne sait pas décrire.
La coupe, à son aspect, trembla dans chaque main.
Tous mesurait de l'œil sa taille colossale ;
Sa voix faisait vibrer les vitraux de la salle ;
Le comte de Pendor lui-même avait pâli.

IV

" Eh bien ! mes bons seigneurs, dit l'inconnu, ma vue
" A-t-elle empoisonné la coupe à demi bue ?
" Voici mon verre, allons ! J'entends qu'il soit rempli ! "
Le comte : " Votre nom, d'abord ! " L'autre : " Mon maître,
" Il sera toujours temps pour toi de le connaître.
" En attendant, j'ai soif, et je bois... qu'en dis-tu ? "
A ces mots, l'étranger, d'un geste formidable
Atteignit sans efforts, au travers de la table,
La tonne, et l'enleva comme un mince fêtu !
Un frisson de terreur parcourut l'assemblée.
Plus d'un convive eût fait le signe de la croix,
Sans la mauvaise honte à la stupeur mêlée.
Le comte de Pendor se leva par trois fois,
Mais il eut beau chercher dans sa tête troublée
Un ordre pour bannir son hôte discourtois,
Il s'assit. Le géant bu et se mit à dire :
" Où prends-tu, mon seigneur, ce petit vin pour rire ?
" Voici ta tonne vide et je veux boire encor ! "

V

Et tandis qu'il parlait, derrière sa visière,
Son regard flamboyait d'une rouge lumière :
Sa voix déchirait l'air comme le cri du cor.
Le soleil, cependant, avait voilé sa face ;
Le jour s'était fait nuit. Sous sa lourde cuirasse,
Un rire ballottait la poitrine du géant.
Il dit : " Ce vin est fade et froid comme la bière,
" Comte, il faut nous verser une liqueur plus fière.
" Vite un fût d'alcool dans ce tonneau béant."
Et l'esprit ruissela dans les flancs de la tonne.
Et l'inconnu disait : " A boire encore ! toujours !
" Qu'importe que sur nous Dieu menace ou qu'il tonne ?
" Du vin, du feu... du sang ! Moi, je passe mes jours
" Gaiement à bafouer le devoir monotone...
" On ne boit pas là-haut, si des divins séjours !
" Le vin, le feu, le sang ! tous trois chauds, tous trois rouges !
" Ardente volupté des palais et des bouges !
" Après le vin, la flamme ! après le feu, le sang !
" Le vin chauffe le cœur et l'élève au blasphème,
" Le feu, ce grand vainqueur dompte l'acier lui-même :
" Le vin nous fait hardi, le feu nous fait puissant... "

" Mais le sang ! Quintième essence des essences !
 " Et philtre merveilleux ! tout homme qui le boit
 " De l'enfer et du ciel réunit les puissances.
 " Quiconque a bu le sang peut remuer du doigt
 " Le monde ! Il sait par cœur les mystiques sciences.
 " Il voit tout, et sa main saisit tout ce qu'il voit !
 " Gravissons les degrés de cette trilogie !
 " L'esprit comme le vin va manquer à l'orgie ;
 " Nous avons bu le feu, qui veut boire le sang ! "

VI

Ce disant, l'inconnu de sa dague affilé
 Perça de son bras gauche une veine gonflée,
 D'où la pourpre jaillit fumant et bondissant.
 " Amen ! " cria Pendor en imitant son hôte.
 " Amen ! " ont répété les convives en chœur ;
 Et le sang de couler, car pas un ne fit faute.
 La tonne se remplit de l'atroce liqueur ;
 Tous plongèrent la coupe et, puis, d'une voix haute,
 L'étranger dit avec un sourire moqueur :
 " Une dernière fois, à la santé du diable !
 — A la santé du diable ! " ont dit les insensés.
 Et leur lèvres a touché le breuvage damnable...

VII

Un grand fracas se fit. Sur le sol dispersés,
 Les convives, parmi les éclats de la table,
 Roulèrent à la fois sur les pots écrasés.
 Le géant resta seul debout. Sa tête altière
 Apparut tout-à-coup sans casque ni visière :
 " Relevez-vous, " dit-il. Et chacun se leva.
 Ah ! chacun se leva la menace à la bouche,
 Mais devant le regard de son œil fauve et louché,
 La menace ébauchée aucun ne l'acheva !
 " Vous êtes douze, et moi, Satan : treize ! Ma veine
 " Vient de marquer vos fronts au signe de la peine :
 " Tous vous appartenez à Satan, votre roi !
 " A jamais ! à jamais ! damnés, sous ma prunelle,
 " Vos âmes vont brûler à la flamme éternelle.
 " Je regagne l'enfer. Marchez derrière moi ! "
 A ces mots qui semblaient des échos de tonnerre,
 Satan leva le doigt. Convives et château,
 Soudain, tout à la fois disparut de la terre.

VIII

La nuit, on voit encor parfois, sur le coteau,
 Monter des profondeurs d'un gouffre détélére,
 Douze ombres de guerriers, vêtus d'un noir manteau.
 Ainsi finit Pendor, le manoir de Bretagne :
 Son souvenir maudit reste sur la montagne ;
 On fait un long détour pour éviter ce lieu...
 Son seigneur était comte et de lignage antique...
 Je vous souhaite, enfants, un autre viatique :
 Rien n'est fort que la foi ; nul n'est grand, sinon Dieu.

PAUL FÉVAL.

CONSECRATION DE JESUS

DU RÉGIMENT DES ZOUAVES PONTIFICAUX.

On se rappelle ce fait si important au point de vue de la dévotion au Cœur de Jésus. La Providence a voulu que l'Apostolat de la Prière, cette organisation militante de la dévotion au cœur de Jésus, ne fut pas étrangère à l'hommage rendu au divin cœur par les braves de Mentana et de Patay. Mis par une fraternelle amitié dans la confi-

dence de leurs pieux désirs, nous avons eu le bonheur de leur servir d'intermédiaire auprès de l'homme le plus digne sans contredit, d'interpréter leurs sentiments. La Vierge de Lourdes nous a fait rencontrer dans sa grotte miraculeuse, l'intrépide général qui, heureux et fier d'avoir commandé un jour ces jeunes héros, leur demeure uni par le triple lien de la piété, de la bravoure et du sang versé. Ce n'est pas sans peine que nous avons pu arracher à sa modestie l'acte de consécration qui devait exprimer, tout à la fois, ses propres sentiments et les leurs. Pour vaincre son humilité il ne fallut rien moins que son amour pour ses chers zouaves, et son estime pour leur illustre chef. C'est sous l'inspiration de Notre-Dame de Lourdes que l'acte a été rédigé ; et nous savons qu'à Rennes les accents que Marie avait inspirés à son protégé, ont trouvé de l'écho dans tous les cœurs.

Ce sont les témoins et les acteurs de cette touchante cérémonie qui vont nous la raconter.

Voici d'abord l'ordre du jour que le général de Charette adressait à sa légion, la veille de la cérémonie :

" Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats. "

" Après les prières publiques ordonnées par l'Assemblée, il me semble tout naturel de mettre à exécution le projet qui me tient à cœur et dont beaucoup d'entre vous, messieurs, m'ont parlé.

" Je ne sais ce qu'il adviendra de nous : les desseins de Dieu sont impénétrables ; mais je trouve qu'il faut enrégistrer un acte de plus dans nos annales du régiment, déjà remplis d'actions de tout genre, souvent tristes, mais toujours glorieuses.

" Nous sommes en face de tels malheurs que l'esprit et le cœur se révoltent et hésitent à se rendre à l'évidence. La révolution, qui devait à tout jamais disparaître, n'a peut-être pas dit son dernier mot. Le régiment qui en est l'adversaire est en butte à toutes ses attaques. Que risquons-nous d'affirmer notre foi, nous qui représentons l'idée religieuse en France ?

" Si la France doit être sauvée, c'est par la religion, c'est par la prière.

" Je crois donc que le temps est venu de mettre à exécution mon désir le plus cher et le plus ardent.

" Demain il n'y aura pas de messe en armes ; à huit heures aura lieu, dans la chapelle du Séminaire, une messe après laquelle j'aurai l'honneur de consacrer le régiment au Sacré-Cœur de Jésus.

" Le Sacré-Cœur, que vous portez tous sur votre poitrine, est aujourd'hui notre drapeau, teint du sang de nos braves camarades tombés sur les champs de bataille qui ont illustré notre régiment en France.

" M. l'Aumônier lira la consécration que le général de Sonis m'a fait l'honneur de m'envoyer, et composé par lui-même. Cette consécration, quoique je la fasse au nom du régiment, n'est obligatoire pour personne, mais je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux de vous voir tous autour de moi.

" DE CHARETTE. "

Inutile d'affirmer que cet appel trouva un écho dans tous les cœurs. " A huit heures nous écrit un officier, la chapelle était comble ; nous y étions tous ! "

Un autre zouave trace la description suivante, en un style concis et tout militaire : " Voici le tableau : le Saint-Sacrement était exposé ; à droite de l'autel, un officier portait le drapeau de Patay, troué par les balles prussiennes et teint du sang des Verthamon et des Bouillé ; au milieu du chœur, notre brave général de Charette en grand uniforme, la poitrine couverte de décorations ; autour de lui, ses officiers ; derrière lui, pieusement agenouillées sur les dalles, quinze cents zouaves vêtus de

cette uniforme sévère, de couleur grise, déjà illustré sur les champs de bataille d'Italie et de France."

Écoutons maintenant Mgr Daniel, aumônier en chef du régiment, qui a bien voulu nous rendre compte lui-même de la cérémonie à laquelle il a eu une si grande part :

" Au moment de la communion du prêtre, le drapeau porté par un officier est entré à l'église. La vue de cette noble bannière a produit dans tous les cœurs la plus vive sensation : elle se présentait teinte du sang de nos glorieux victimes de Patay.

" Le porte-drapeau s'est placé dans le sanctuaire, au bas de l'autel. Je me tenais en face ; de l'autre côté de l'autel, le général est venu prendre place près de moi, et du drapeau ; les officiers supérieurs et plusieurs autres officiers se sont groupés auprès de lui. Alors j'ai pris la parole dans les termes suivants :

" Messieurs, le régiment a vu se lever dans le cours accidenté de sa vie, des jours d'une suprême gravité et d'une solennité à nul autre pareille ; mais je ne crois pas qu'il se soit vu jamais dans une circonstance plus grave et plus solennelle que celle qui nous rassemble.

" Vous voulez aujourd'hui, dans une grande démarche tous ensemble, votre général en tête, vos officiers à vos côtés, vous jeter dans le cœur de Jésus, implorer son secours, lui consacrer vos armes, votre vie, votre mort.

" J'admire, messieurs, comment Dieu, selon ses révélations à la Bienheureuse Marguerite-Marie, voulant sauver la France par le Sacré-Cœur, voulant qu'elle lui soit consacré tout entière, vous appelle les premiers, afin que vous deveniez ensuite entre ses mains des instruments de salut qu'il nous prépare.

" Où allons-nous, messieurs ? Nous ne le savons pas. Quelles sont les destinées de cette légion, toute providentielle dans sa formation, dans sa conservation ? Nous l'ignorons encore. Mais ce que nous savons, c'est que sa force est en Dieu et lui vient de Dieu, et ce n'est pas, sans doute, sans un dessein particulier de la Providence que nous arrivons aujourd'hui à cette solennelle démarche. Elle me remplit d'espérance.

" Nous répondons les premiers à ce cri qui a été poussé par un de vos frères, qui a retenti à l'Assemblée de Versailles et de là aux oreilles de toute la France qu'il a réjoui. Il appelle à la prière : et nous disons : Cœur de Jésus, notre espérance est en vous ; soyez notre refuge, sauvez la France.

" Le Cœur de Jésus, messieurs ! ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il nous réunit. La manifestation de ce jour n'est pas l'expression de sentiments nouveaux dans ce régiment. Votre consécration est faite ! vous l'avez faite à Patay ! vous l'avez signée de votre sang. Cœur de Jésus ! vous l'avez entendu ce jour-là ; nous la confirmons à cette heure.

" Le général de Sonis, celui qui vous a conduit à la bataille, celui qui a voulu un zouave pour porter le drapeau du Sacré-Cœur, celui qui vous a dit : " faites voir ce que peuvent des soldats chrétiens. En avant... Voici le moment ou jamais d'arborer votre étendard, " le général de Sonis a voulu vous conduire lui-même au Cœur de Jésus. Avec vous à la bataille, il a voulu s'associer à votre consécration et en formuler lui-même les paroles.

" Qu'elles deviennent, messieurs, la formule de votre consécration, nous n'y changerons rien ; ces paroles pour nous sont sacramentelles.

" Glorieux drapeau ! je vous salue, vous avez vu mourir nos frères, vous êtes empourpré de leur sang : entendez nos serments, vous nous les rappellerez toujours.

ACTE DE CONSÉCRATION.

" O Jésus, vrai fils de Dieu, notre Roi et notre frère, rassemblés tous ici, au pied de vos autels, nous venons nous donner pleinement à vous, et nous consacrer à votre divin Cœur.

" Vous le savez, Seigneur, nos bras se sont armés pour la défense de la plus sainte des causes ; de la vôtre, Seigneur, puisque nous sommes les soldats de votre Vicaire.

" Vous avez permis que nous fussions associés aux douleurs de Pie IX, et qu'après avoir partagé ses humiliations, nous fussions violemment séparés de notre Père.

" Mais, Seigneur, après avoir été chassé de cette terre romaine où nous montions la garde au tombeau des saints Apôtres, vous nous prépariez à d'autres devoirs, et vous permettiez que les soldats du Pape devinssent les soldats de la France.

" Nous avons paru sur les champs de bataille, armés pour le combat. Votre Cœur adorable, représenté sur notre drapeau, abritait nos bataillons.

" Seigneur, la terre de France a bu notre sang, et vous savez si nous avons bien fait à la patrie le sacrifice de notre vie.

" Beaucoup de nos frères sont morts. Vous les avez rappelés à vous, parce qu'ils étaient mûrs pour le ciel.

" Mais nous, nous restons, et nous ignorons le sort que vous nous réservez.

" Faites, mon Dieu, que la vie que vous nous avez laissée soit tout entière consacrée à votre service.

" Nous portons tous sur nos poitrines l'image de votre Sacré-Cœur ; faites que nos cœurs en soient l'image encore plus vraie. Rendez-nous dignes du nom de soldats chrétiens.

" Faites que nous soyons soumis à nos chefs, charitables pour le prochain, sévères pour nous-mêmes, dévoués à nos devoirs et prêts à tous les sacrifices.

" Faites que nous soyons purs de corps et d'âme ; qu'ardents dans le combat, nous devenions tendres et complaisants pour les blessés.

" O Jésus, dans les dangers et dans les souffrances, c'est de votre divin Cœur que nous attendons notre plus puissant secours. Il sera notre refuge lorsque tous les appuis humains nous manqueront, et notre dernier soupir sera notre dernier acte d'espérance dans sa miséricorde infinie.

" Et vous, ô divine Marie, que nous avons choisi pour notre Mère, à vous aussi nous avons rendu témoignage.

" Les champs de bataille ont vu le long cortège des mères, des épouses et des sœurs en deuil ; et, lorsque de pieuses mains remuaient la terre qui recouvrait les morts, on savait reconnaître les nôtres à votre Scapulaire.

" Soyez donc notre protectrice, et obtenez-nous la grâce de nous tenir étroitement unis à vous dans le Sacré-Cœur de Jésus, durant la vie et à l'heure de la mort, pour le temps et pour l'éternité.

" Ainsi soit-il."

" Après avoir prononcé cette formule, je repris la parole :

" Noble général, nous voulons vous suivre partout, et nous sommes prêts à tout tenter encore sous votre conduite.... Mais en nous resserrant dans les liens intimes de notre famille, nous avons ici celui qui est au milieu de nous l'expression de sa foi et de son courage, et qui, plus que tout autre a le droit de parler en son nom. (Au général de Charette.) Bon général, c'est vous qui marchez à notre tête. Si les sentiments du général de Sonis sont les vôtres ; si vous avez la confiance qu'ils sont également ceux de votre régiment, Notre-Seigneur, au Saint-Sacrement exposé sur l'autel, vous y autorise ; je vous donne la parole pour les exprimer.

“ Alors le général de Charette prononça d'une voix claire et forte les paroles suivantes :

“ A l'ombre de ce drapeau teint du sang de nos plus chères victimes, moi, général baron de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre au divin Cœur de Jésus mes volontaires de l'Ouest, zouaves pontificaux, et je lui dis avec vous, de tout mon cœur de soldat et de toute mon âme : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE ! ” (C'est la belle devise déjà si populaire, brodé sur l'étendard de Patay).

Nous sommes sûrs d'édifier nos lecteurs, et nous pensons n'être pas trop indiscrets en rapportant le passage suivant d'une lettre de madame la marquise de Verthamon, mère du héros de Patay. En parlant de la consécration des zouaves au Cœur de Jésus, cette mère si chrétienne s'exprime ainsi : “ Cet acte public de piété avait été le dernier vœu, la dernière demande de mon fils au général de Charette. La lettre qui lui en portait la demande, deux jours avant la terrible bataille de Patay m'a été envoyée dans celle du général de Sonis, avec cette phrase : “ Lorsque le général de Charette me présenta votre fils, qui devait porter la bannière du Sacré-Cœur, sous laquelle nous avons combattu, et qui abrita ses derniers moments, le général me dit : Voilà l'enfant du Sacré-Cœur. ” Oui, ajouta la pieuse mère, sa confiance dans le cœur de Jésus était absolue, sa foi ardente voyait le salut de la France. Pendant le cours de cette désastreuse campagne il ne cessait d'écrire à sa jeune femme de se jeter dans le cœur de Jésus, de s'y attacher fortement ; que là étaient l'espérance et la vie. Quoi de plus touchant, et de plus réellement beau que cette piété d'ange dans des cœurs de lion !

La loi salique.

Il existe une foule de loi surannées, tombées en désuétude, et que par conséquent on n'invoque, et qu'on n'applique pas ; la plus surannée est sans contredit celle dont on ne connaît guère que le titre : *la loi salique*.

Ce type de législation primitive est d'une étrangeté de principes et d'une bizarrerie de formules indicibles. Elle est attribuée, aux premiers rois de la race mérovingienne. Clovis en aurait fait la première rédaction (490), que Charlemagne aurait amendée et modifiée trois cents ans plus tard et appropriée aux mœurs de son époque (790).

On n'a retenu communément de la loi salique qu'un article : celui qui exclut les femmes de la succession du trône et qui pendant quatorze cents ans est demeuré la loi fondamentale de la monarchie française.

On a vulgairement fait allusion à cette prescription par le dicton : “ En France, le sceptre ne peut tomber en quenouille. ”

Mais la loi salique contient une foule de clauses pénales. Elle prévoit et punit un grand nombre de crimes et d'actes délictueux. Ce n'est pourtant pas un code : c'est un assemblage de prescriptions et d'articles appartenant à des objets de nature différente. On y rencontre des formules pénales concernant les gens, à côté de dispositions concernant les animaux, les cochons, les chiens, les oiseaux. Puis on y traite des maléfices, des mauvaises mœurs, des droits politiques. La confusion et l'incohérence se font remarquer d'un bout à l'autre de ce recueil qui renferme bien près de cinq cents articles.

Ce qui caractérise l'ensemble des prescriptions de la loi mérovingienne, c'est que la plus grande partie, si ce n'est la totalité des clauses répressives, consiste dans des pénalités purement pécuniaires.

Nous avons hâte de citer quelques-unes des formules les plus curieuses de ce code primitif, mais nous devons avant tout prévenir le lecteur que la loi salique est rédigée

en latin, mauvais latin si l'on veut, mais qui a permis au législateur de s'exprimer librement et de désigner grossièrement certains crimes ou délits contre les personnes et que l'on ne saurait traduire en français sans blesser l'honnêteté.

Les crimes contre les personnes sont ainsi punis : un meurtre, 200 sous d'or (le sou d'or valait 16 francs de notre monnaie) ; un évêque assassiné coûtait au meurtrier 900 sous d'or ; un prêtre, 600 sous ; un diacre, 300 sous d'or ; un pied, une main, un doigt coupés, un œil enfoncé, le nez, les oreilles croqués étaient punis de 100 sous d'or. Toute autre mutilation plus grave était punie d'une amende double. Le tarif était précis ; l'attaquant et l'attaqué savaient juste leur compte.

Mais ce que cette législation avait surtout de frappant, c'est la protection dont elle couvrait le beau sexe.

C'était un scrupule, un sentiment de délicatesse dont notre époque d'extrême civilisation est loin de posséder la plus minime notion.

Voici le texte des plus curieux articles du code salique concernant les femmes :

“ Si quis homo iuvenus feminae iuvenae manum aut digitum, aut pedem strinxerit, DC denariis qui faciunt XV solidos, culpabilis iudicetur. ”

Un individu aura-t-il pressé la main, le doigt ou le pied d'une femme de condition, il sera condamné à payer 200 deniers, qui font 15 sous d'or, soit 240 francs.

“ Si quis homo feminae sinum aut aliam partem corporis secretam tetigerit, quadraginta et quinque solidos culpabilis iudicetur. ”

La crudité du latin nous oblige à traduire cet article ainsi qu'il suit :

“ Si un individu s'est permis une privauté plus grave, il sera condamné à une amende de 45 sous d'or, soit 720 francs. ”

Amour du Comte de Chambord pour la France.

Un jour, Roger fut reçu par le Comte de Chambord ; après dîner, l'artiste se mit au piano et trouva devant lui la partition de la *Fille du régiment*. Le ténor et le prince, qui a une fort belle voix, chanterent ensemble ; mais arrivés au milieu du passage : *O France ! ô ma patrie !* Roger s'aperçoit qu'il chante seul : il se retourne : que voit-il ? Le Comte de Chambord dont le visage est baigné de larmes et à qui l'émotion venait de couper la voix.

V. TISSOT.

L'ANARCHIE.

Les nouvelles de l'étranger se bornent à enregistrer les symptômes d'un immense mouvement d'anarchie, menaçant les gouvernements et les particuliers.

En Italie, en Irlande, en Belgique et en Espagne, la police a été mise, par de monstrueux attentats contre les personnes et les propriétés, sur la piste d'une vaste association d'anarchistes internationaux. Rien qu'en Espagne dans la seule province d'Andalousie, on aurait constaté l'existence d'une association, dite de la *Main noire*, qui compterait jusqu'à soixante mille affiliés.

L'inquiétude est partout ! Tout craque ! Bourgeois de France, de Navarre et autres lieux, vous avez voulu la Révolution ; vous l'aurez et ce sera bien fait ! Chacun son tour !

Naissance.

En cette ville, vendredi, le 13 avril, dernier, M. Aldéric Fortier, ex-zouave pontifical, est devenu père d'une fille, qui a été baptisée à l'Évêché par M. le chanoine Leblanc.